

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

SAFE WATER CUBE

Fonds de dotation

Siège social : Ferme Pédagogique du FRESNE
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ

SIREN 829 558 857

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

SAFE WATER CUBE
Ferme Pédagogique du FRESNE
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
SIREN : 829 558 857

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Monsieur le Président,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation SAFE WATER CUBE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, exposées dans la note "Changements de comptabilisation" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fonds de Dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour la comptabilisation des dotations consommables décrites dans la note de l'annexe au paragraphe « dotation consommable », sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Fonds de dotation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-NAZAIRE,

Le 22/06/2026.

Pour la société de commissariat aux comptes

MARION

Olivier MARION

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through the center, and a horizontal stroke at the bottom.

Comptes annuels
au 31.12.2025

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	339		339	339
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 180		33 180	33 180
Constructions	302 185	93 376	208 809	227 502
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	9 148	5 241	3 907	5 248
Autres immobilisations corporelles	356	356		
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	42		42	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	345 250	98 973	246 277	266 268
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				25 000
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	294		294	352
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	15 351		15 351	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	65 008		65 008	51 603
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	80 653		80 653	76 955
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	425 903	98 973	326 930	343 223

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Total		Total	
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette				
Fonds propres consommables		291 746		285 350
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES I		291 746		285 350
Autres fonds propres				
Montant des émissions de titres associatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis				
Comptes de liaison				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		31 038		52 737
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 146		5 136
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V		35 184		57 873
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		326 930		343 223

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	100	
Vente de biens et services		
Ventes de biens	266	25 287
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	7 000	13 344
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	51 592	50 955
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		25 159
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	22 759	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	81 717	114 745
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	4 022	30 376
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	17 445	23 516
Aides financières	36 103	38 982
Impôts, taxes et versements assimilés	1 342	1 220
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissement et dépréciations	22 814	20 136
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	81 726	114 230
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-9	515
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	351	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	351	

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	342	515
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	342	515
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	9	-515
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	82 068	114 745
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	82 068	114 745
EXCÉDENT OU DÉFICIT		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 326 930 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de zéro Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Le Fonds de dotation Safe Water Cube a pour objet, en tous endroits du monde, de favoriser l'accès à l'eau potable pour tous et l'assainissement de l'eau pour tous.

A cet égard le Fonds a été créé en vue:

- d'accompagner financièrement toutes les actions d'intérêt général concourant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de l'eau aux populations vivant dans tout endroit du monde où l'accès des populations à l'eau potable est restreint ;
- de soutenir tout organisme d'intérêt général et notamment toute association poursuivant des buts similaire aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet;
- de financer des recherches et innovations technologiques relatives à l'accès à l'eau, l'assainissement de l'eau, aux stations d'épuration de l'eau et à leur installation;
- de rechercher des partenariats avec d'autres institutions françaises ou étrangères intéressées à promouvoir ces finalités ou des finalités complémentaires ;
- d'acquérir des biens immobiliers;
- de créer, de participer et d'être centre de formation;
- de collecter des fonds visant à permettre la réalisation de l'objet social.

Le Fonds pourra également mener et réaliser lui-même toutes les actions d'intérêt général qu'il jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet.

Le siège social se situe à Villeneuve en Retz.

Le fonds a été constitué avec une dotation initiale consommable de 15 000 euros.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 326 930 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Le principal impact à compter de l'exercice 2025 est le suivant :

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation :

- Les remboursements d'assurance figurent dans les produits d'exploitation pour un total de 22 757 €.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Constructions | 20 ans, |
| • Agencements et aménagements | 8 à 10 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | 3 ans, |
| • Mobilier | 5 ans. |

Dotation consommable

La dotation consommable du fonds de dotation est comptabilisée dans une rubrique spécifique des fonds propres.

Lorsque le fonds de dotation reçoit des droits ou des biens de toute nature, notamment sous forme de mécénat, il n'y a pas d'affectation possible en ressources, toutes les sommes sont affectées à la dotation consommable.

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice.

Le fonds de dotation a perçu au cours de l'exercice 57 988 euros de dotation. La consommation de la dotation consommable inscrite au compte de résultat s'élève à 51 592 euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concours court terme

Le fonds de dotation bénéficie d'un concours bancaire à court terme plafonné à 2 000 €.

Honoraires du commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes sont comptabilisés en charges de l'exercice. Ils correspondent aux prestations réalisées dans le cadre de la mission légale de certification des comptes et s'élèvent pour 2025 à 2 175 euros.

Compte d'emploi des ressources

Compte tenu des montants collectés, le CER n'a pas été établi.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	339			339
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	339			339
Immobilisations corporelles				
Terrains	33 180			33 180
Constructions	299 405	2 780		302 185
Installations techniques, matériel et outillages industriels	9 148			9 148
Autres immobilisations corporelles	356			356
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 089	2 780		344 869
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés		42		42
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		42		42
TOTAL GÉNÉRAL	342 428	2 822		345 250

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	2 780			2 780		
Total immobilisations financières	42			42		
TOTAL GÉNÉRAL	2 822			2 822		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	71 904	21 473		93 376
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 900	1 341		5 241
Autres immobilisations corporelles	356			356
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	76 160	22 814		98 973
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	76 160	22 814		98 973

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	22 814				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	22 814				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	294	294	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	294	294	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	31 042	21 873	9 169	
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 146	4 146		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	35 188	26 019	9 169	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables	285 350		57 988	51 592	291 746
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	285 350		57 988	51 592	291 746

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 009	5 136
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	4 009	5 136

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement	351	
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	351	

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL		

Commentaires : néant

Bilan Actif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		339
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		33 180
Constructions		227 502
Installations techniques, matériel et outillages industriels		5 248
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
	TOTAL I	266 268
Comptes de liaison	II	
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		25 000
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		352
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		51 603
Charges constatées d'avance		
	TOTAL III	76 955
Frais d'émission des emprunts	IV	
Primes de remboursement des obligations	V	
Écarts de conversion actif	VI	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	343 223

Bilan Passif N-1

(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif		31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
	Situation nette	
Fonds propres consommables		285 350
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	285 350
	II	
Comptes de liaison		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52 737
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 136
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	57 873
	VI	
Écarts de conversion passif		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	343 223

Compte de résultat N-1

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat	31/12/2024
Produits d'exploitation	
Cotisations	
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	25 287
- dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	13 344
- dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	50 955
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 159
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	
TOTAL I	114 745
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	30 376
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	23 516
Aides financières	38 982
Impôts, taxes et versements assimilés	1 220
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations	20 136
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	
TOTAL II	114 230
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	515
Produits financiers	
Produits financiers de participation	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	
Charges financières	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	515
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	515
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-515
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	

Compte de résultat N-1 (Suite)

(version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
		TOTAL V
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
		TOTAL VI
		RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)
Participation des salariés aux résultats		VII
Impôts sur les bénéfices		VIII
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)
		114 745
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)
		114 745
		EXCÉDENT OU DÉFICIT
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		